

Conseil municipal du lundi 21 octobre 2013

Vœu déposé par Chambéry 100 % à gauche

Le lundi 27 septembre 2010, alors que le mouvement social luttait contre le projet Sarkozy-Fillon de contre-réforme des retraites, le conseil municipal de Chambéry avait majoritairement adopté un vœu pour « saluer cette mobilisation très large, relayer ce mouvement de lutte et s'adresser au gouvernement pour lui demander de retirer sa contre-réforme des retraites ». Malheureusement, le gouvernement n'en avait tenu aucun compte et avait imposé sa contre-réforme des retraites qui s'était en particulier traduite par :

- un recul du seuil de départ possible en retraite à 62 ans
- un recul de l'âge de départ à la retraite sans décote à 67 ans
- un passage progressif à 41,5 années de cotisation pour une retraite pleine

Après avoir élargi très modestement par un décret les quelques possibilités de départ avant 62 ans déjà mises en place par les réformes de 2003 et 2010, le nouveau gouvernement PS-EELV a élaboré un nouveau projet de loi qui reprend non seulement les dispositifs mis en place par la droite en 2003 et en 2010, mais dégrade encore davantage la situation des salariés, puisqu'il se traduit en particulier par :

- un passage progressif à 43 années de cotisation pour une retraite pleine
- une hausse de 0,3 % des cotisations salariales
- décalage de 6 mois de la revalorisation des pensions

S'étant opposé à la contre-réforme des retraites de 2010, le conseil municipal de Chambéry ne peut en toute cohérence que s'opposer à celle de 2013 qui est encore pire. Il apporte donc son soutien à la mobilisation contre le projet de loi et demande au gouvernement de le retirer.